

Compte-rendu du groupe d'échanges alsacien-vosgien de CLEO (29/06/10-Saales)

Présents :

Les élus présents sont tous concernés par un projet éolien sur leur territoire mais à différents stades.

Liste des participants				
Nom	Prénom	Fonction	Organisme	Email
ALEM	Serge	maire	Ban de Sapt	alem.serge@orange.fr
AORTENOUEUR	Christophe	président	Alter Alsace Energies, espace info énergie bas rhin	info@alteralsace.org
BEVERINA	Jean-Luc	Président	Communauté de communes de Senones	contact@cc-paysdesenones.fr, mairie.senones@wanadoo.fr
BRETON	Marianne	Chargée de mission	Association Energie partagée (association les amis d'Enercoop)	marianne.breton@energie-partagee.org
DUEE	Eléonore	Chargée de mission EnR	AMORCE	eduee@amorce.asso.fr
HARENZA	Christian	maire	Grandrupt	mharenza@orange.fr
KUNTZMANN	Philippe	maire	Grendelbruch	philippekuntzmann@boryplast.com
MAETZ	Bernard	maire	La Grande Fosse	lagrandefosse@wanadoo.fr
MULLER	Jonathan	Chargé de mission EnR	ADEME Alsace	jonathan.muller@ademe.fr
QUANTIN	Jacques	Vice-président	Energie Partagée	jacques.quantin@wanadoo.fr
STENZEL	Jean-Marie	maire	St Stail	mairie.ststail@orange.fr
STOLL	Henri	Vice président	Communauté de communes de Kaysersberg	info@ville-kaysersberg.fr
VOGEL	Jean	maire	Commune de Saâles	maire.saales@orange.fr
WEHRLING	Yann	conseiller énergie	Pays de la Deodatie	ywehring@deodatie.com

N'ont finalement pas pu assister au groupe d'échanges :

DAILLOT	Jean Jacques	Président	Communauté de communes du Val de Galilée	jjm@daillot.fr, contact@val-de-galilee.fr
MATHIA	Jean		Conseil général du Bas-Rhin	jean.mathia@cg67.fr

Le groupe d'échanges du 29 juin a été l'occasion pour tous les participants d'échanger sur la thématique de l'éolien. Les principaux sujets de débat portaient sur l'actualité liée à l'examen du projet de loi Grenelle 2 au sortir de la Commission mixte paritaire et sur les mesures pour défendre les projets portés par les territoires : quels choix de montages pour les collectivités souhaitant mettre en œuvre un projet participatif et citoyen et comment s'assurer des bonnes intentions du partenaire privé.

Les participants ont également exprimé leurs inquiétudes quant à l'avenir de la filière face aux mesures proposées par le Grenelle 2.

Présentation du réseau Cléo inscrit au sein d'AMORCE Point sur les travaux réalisés en 2009 et le programme 2010.

(voir diaporama)

Les travaux 2009, le programme pour 2010 et les difficultés du réseau sont présentés dans le diaporama.

AMORCE insiste sur la nécessité de voir le nombre d'adhérents augmenter pour :

- équilibrer les recettes / dépense de l'activité Cléo financée aujourd'hui très majoritairement par l'ADEME et sur fonds propre d'AMORCE, de façon à pérenniser l'implication de l'équipe d'AMORCE sur le sujet,
- apporter plus de légitimité dans les actions nationales de lobby pour défendre le rôle et l'intérêt des collectivités,
- augmenter le partage d'expériences.

Actualités

Grenelle 2 après le passage en Commission mixte paritaire, Eléonore DUEE, association AMORCE

(voir diaporama)

Synthèse des discussions : → les engagements du Grenelle, à savoir 23% d'EnR à 2020, ont été « bafoués » par le Grenelle 2

→ la circulaire de Jean-Louis Borloo précisant les objectifs par région en nombre de mâts à installer par an est considérée comme très loin des réalités par les élus alsaciens. Ils constatent en effet qu'en Alsace l'objectif est d'1 éolienne à installer par an... leurs projets éoliens de territoire en réflexion pour certains depuis plus de 10 ans n'ont donc pas de place dans les objectifs définis par l'Etat ?

La nouvelle fiscalité éolienne : CET et IFER, Eléonore DUEE, association AMORCE

(voir diaporama)

Les grandes lignes de la réforme de la TP pour les collectivités éoliennes : contribution économique territoriale (CET) et imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) sont présentées dans le diaporama.

Une nouveauté : le rapport présenté au comité des finances locales en juin 2010 (évaluation des effets de la réforme de la TP sur la fiscalité des collectivités locales et sur les entreprises, inspection générale des finances et inspection générale de l'administration). Ce rapport suggère :

- une réhausse de l'IFER « éoliennes » à 4€/kW installé

Pour rappel, au cours des débats, le tarif de l'IFER est passé de 2,2 à 8 puis 2,913 €/ kW installé (à partager entre communes, EPCI et départements)

- l'attribution de l'IFER au seul bloc communal.

Point toujours en attente de considération et qui n'a pas été pris en compte par la mission qui a rédigé ce rapport : la territorialisation de la CVAE. AMORCE/Cléo soutient la mise en oeuvre de critères complémentaires tels que la surface occupée plutôt que seul le nombre de salariés.

Pour plus de détails : voir la note Cléo du 1^{er} juin 2010 : *Quelles ressources fiscales pour les collectivités accueillant des parcs éoliens?*

Synthèse des discussions : → l'enjeu ne se situe pas dans ce qui va rester de la Taxe professionnelle pour les collectivités éoliennes mais plutôt dans leurs implications dans des projets éoliens et citoyens pour qu'une partie des recettes du parc puisse revenir directement au territoire qui accueille les éoliennes.

Comment augmenter les retombées pour les territoires accueillant les éoliennes ?

Présentation de l'association Energie Partagée, Marianne Breton, chargée de coordination, association Energie Partagée
(voir diaporama)

Les projets participatif et citoyen, Jacques Quantin, association Energie Partagée
(voir diaporama)

Un rappel de l'historique du développement de l'éolien en France et chez nos voisins danois et allemands a été présenté.

Quels moyens pour une collectivité souhaitant développer l'éolien participatif et citoyen ?
(voir diaporama)

Synthèse des échanges : grand intérêt des élus présents pour les projets participatif et citoyen pour lesquels ils manquent d'information.

Suite à ce groupe d'échanges, certaines collectivités présentes nécessiteraient un accompagnement sur le montage de leurs projets éoliens participatif et citoyen.